

*Une offre de prévention  
en constante évolution*

**Ami**  
santé au travail

AU SERVICE DE  
LA PRÉVENTION DANS  
LES ENTREPRISES  
DE L'EURE

# FORMATIONS & SENSIBILISATIONS



[www.ami-sante.fr](https://www.ami-sante.fr)

*- Catalogue des actions comprises dans l'offre-socle de services -*

## Sommaire

- 3 • Introduction
- 4 • Accompagnement à l'élaboration du DUERP
- 5 • Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail
- 6 • Sensibilisation aux Risques PsychoSociaux
- 7 • Violences Sexistes et Sexuelles au Travail
- 8 • Evaluer le Risque Chimique dans l'entreprise
- 9 • Travail sur Ecran en présentiel
- 10 • Connaissez-vous les risques liés au Bruit ?
- 11 • Prévenir les Conduites Addictives
- 12 • Le Risque Routier Professionnel
- 13 • Promouvoir l'activité physique & sportive en entreprise
- 14 • Formation Salarié Compétent en Santé & Sécurité au Travail
- 15 • Sensibilisation à la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- 16 • La santé mentale : un enjeu majeur pour les entreprises
- 17 • Le sommeil : les effets sur la santé & le travail
- 18 • Nutrition & bonne santé : une alimentation saine y compris au travail
- 19 • Accueil Collectif de Prévention : Services d'Aide à la Personne
- 20 • Nos offres en format WEBINAIRE
- 21 • E-LEARNING : formations courtes en ligne
- 22 • Pour en savoir plus sur votre Service de Prévention et de Santé au Travail

## Introduction

Au-delà des rendez-vous santé-travail individuels que nous organisons pour vos salariés, découvrez, au travers de ces pages, nos différentes actions de formation, conseil, sensibilisation ou journées thématiques proposées sous différents formats pour mieux nous adapter à vos attentes et besoins.

Un **CALENDRIER ANNUEL** est également mis à disposition [en ligne sur notre site internet www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr). Mis à jour régulièrement, il vous offre un récapitulatif de l'ensemble de nos actions de prévention en entreprises sur plusieurs thématiques :

- ❖ Des sessions de sensibilisation **EN PRESENTIEL** sur différents centres de santé au travail de proximité
- ❖ Des propositions en format **WEBINAIRE**

**Flashez ce QR-code pour accéder à la page dédiée de notre site internet**



### A noter également :

**Sous conditions**, notamment du degré de priorité de l'action qui vous intéresse par rapport à *vos principaux risques professionnels selon l'analyse de votre équipe santé-travail [ces risques étant ou non suffisamment pris en compte par vos soins]*, du nombre de salariés à sensibiliser, ... certaines de nos actions collectives peuvent être adaptées et déployées **en INTRA-ENTREPRISE**, au sein de vos propres locaux donc.

**Renseignez-vous auprès de votre équipe santé-travail dédiée !**

Les Référents et animateurs des actions collectives de prévention présentées dans ce catalogue sont tous des professionnels de notre Service :

- Préventeurs en risques professionnels
- Spécialistes (Ergonome, Toxicologue, Psychologue du travail)
- Professionnels de santé

**N'oubliez-pas !!**

**Tous ces outils et actions font partie intégrante de notre "offre socle de services".  
Ils n'entraînent donc pas de facturation complémentaire pour votre entreprise.**

**Des questions ? D'autres souhaits de thématiques ?**

Exprimez-les en nous écrivant sur : [contact@ami-sante.fr](mailto:contact@ami-sante.fr)  
ou bien interrogez en proximité votre équipe santé-travail



Vous souhaitez favoriser la prévention des risques professionnels au sein de votre établissement en formant un **Sauveteur Secouriste du Travail** ?

**Le SST, un acteur-relais clef de la prévention pour votre structure !**



N° d'habilitation INRS  
du 24-09-2020 au 24-09-2025 :  
1488982/2020/SST-01/E/14

## Objectifs

- Former un Sauveteur Secouriste du Travail capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Mettre les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail au service de la prévention des risques professionnels dans votre entreprise

## Public concerné

### Entreprises auxquelles s'adresse cette formation :

- En **priorité** les entreprises de **moins de 20 salariés**
- En **priorité** les entreprises n'ayant **aucun SST à leur effectif** ou celles qui n'en disposent que d'**un seul**
- En **priorité** les entreprises réalisant des "*travaux dangereux*"

### Salariés auxquels s'adresse cette formation :

Salariés volontaires acceptant par avance de participer activement lors des exercices pratiques de la formation. En effet, la délivrance du certificat de SST à l'issue de la formation est conditionnée à une évaluation continue favorable qui implique une participation active du salarié.

## Modalités

- **2 jours en collectif consécutifs ou non**
- **De 8h30 à 17h**  
Pause habituellement de 12h à 13h

## Lieu

- **Centre d'Heudebouville**  
580 Allée de la Fosse Moret  
ECOPARC II  
27400 HEUDEBOUVILLE  
(en face d'INTERTEK)

**Faites part de votre intérêt pour cette action de formation auprès de notre Référent SST !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site [www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce **QR-code >>>**

Notre Référent SST reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour confirmer l'inscription de votre ou vos salarié-s.





## Objectifs

Cette action de sensibilisation aux risques psychosociaux (RPS) s'adresse aux employeurs et managers qui souhaitent :

1. **S'inscrire dans une démarche de prévention des RPS**
2. **Se doter d'un outil de prévention**

Parler de RPS, c'est aussi :

- **Comprendre** le stress, la violence, le burnout et ses causes
- **Identifier** les facteurs de risque et leurs impacts sur la santé, les relations et la performance de l'entreprise
- **Transcrire** son plan d'actions dans le volet RPS du DUERP

**Participer à cette action peut donc être complémentaire à l'action de sensibilisation au DUERP**

Sollicitez votre Service de Prévention et de Santé au Travail.  
N'hésitez-pas, nous pouvons vous accompagner !

## Public concerné

- **Chefs d'entreprise**
- **Managers**
- **Référents CSE**



Des propositions en  
**WEBINAIRE** également !  
Rendez-vous page 20

## Modalités

- **Sessions en collectif**
- **En matinée de 9h à 12h**

## Lieu

- **Différents centres  
AMI Santé au Travail**

**De nombreuses sessions EN PRESENTIEL  
dispensées sur plusieurs de nos centres de proximité !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce **QR-code >>>**

Nos Psychologues du travail auront à cœur de revenir vers vous  
dans les meilleurs délais !



## LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

### Objectifs

#### Prévenir les agissements sexistes et le harcèlement sexuel

Accompagnement visant à :

1. Actualiser ses connaissances dans le domaine
2. S'inscrire dans une démarche de prévention
3. Mettre à jour le DUERP

Programme :

- Les caractéristiques de ce risque professionnel, sa définition et son cadre légal
- Les effets de ce risque sur la santé et ses multiples impacts
- Des conseils pour construire une démarche de prévention en découvrant une méthode et des outils d'évaluation
- Les règles d'usage pour intégrer ce risque au DUERP
- Des ressources pédagogiques afin de mieux appréhender ce risque

### Public concerné

- Toutes les entreprises
- Employeurs, Managers
- Référents CSE

Des propositions en  
WEBINAIRE également !  
Rendez-vous page 20

### Modalités

- Sessions en collectif
- En matinée de 9h-12h

### Lieu

- Différents centres  
AMI Santé au Travail

**Cette action proposée pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2021 a rencontré un vif succès.  
Faites-nous part vous aussi de votre intérêt pour y participer !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
**[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr)** ou en flashant ce **QR-code >>>**

Nos Psychologues du travail reviendront vers vous  
dans les meilleurs délais !





## Objectifs

**Evaluer le risque chimique dans votre entreprise : pas si compliqué !**

Nous vous guidons sur ce sujet qui peut paraître complexe mais qui peut être **grandement simplifié** grâce à une **bonne approche méthodologique**.

>> Animations, échanges, illustrations avec des cas concrets  
>> Petits groupes de travail (12 participants maximum par session) :

1. **Connaître les grandes lignes de cette évaluation**
2. **Comprendre ses intérêts**
3. **Pouvoir la mettre en place en pratique**
4. **Pouvoir se lancer dans ce travail sans appréhension**

## Public concerné

- **Entreprises de tout secteur d'activité utilisant des produits**
- **Employeurs ou leurs représentants**
- **Personnel encadrant**
- **Référents Santé-Sécurité**



## Modalités

- **Sessions en collectif**
- **Durée : 2 heures**  
**matinée ou après-midi**

## Lieu

- **Différents centres**  
**AMI Santé au Travail**

**Des sessions EN PRESENTIEL dispensées par une animatrice Experte :  
notre Toxicologue, spécialisée en risque chimique.**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce **QR-code >>>**

**Notre Toxicologue ou l'un des animateurs de cette action  
reviendra vers vous dans les meilleurs délais.**





## Objectifs

**Travail sur écran dans de bonnes conditions :  
votre salarié est-il bien installé ?**

**Où comment prévenir les atteintes à la santé liées à l'activité de travail sur écran en présentiel ?**

>> Animations, échanges inter-actifs, illustrations avec des cas concrets en petits groupes de travail :

1. Comprendre les impacts de la posture adoptée sur la santé
2. Sensibiliser à l'aménagement du poste de travail sur écran
3. Rendre chacun acteur de ses propres conditions de travail
4. Faire de l'entreprise un acteur éclairé et responsable en matière de prévention

## Public concerné

- Toute personne au sein d'une TPE ou PME exerçant une activité administrative

Des propositions en  
**WEBINAIRE également !**  
Rendez-vous page 20

## Modalités

- Sessions en collectif
- Durée : 2 heures  
matinée ou après-midi

## Lieu

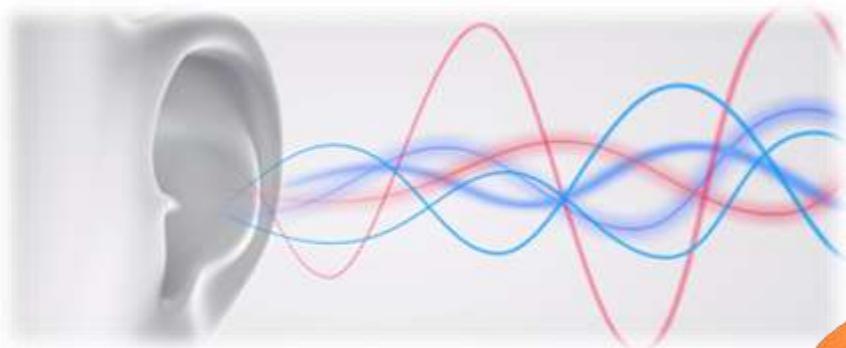
- Différents centres  
AMI Santé au Travail

**De nombreuses sessions EN PRESENTIEL  
dispensées sur plusieurs de nos centres de proximité !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
**[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr)** ou en flashant ce **QR-code >>>**

Notre Référente TRAVAIL SUR ECRAN ou l'un des animateurs de  
cette action reviendra vers vous dans les meilleurs délais.





## Objectifs

**Vous souhaitez sensibiliser vos salariés ou mieux vous sensibiliser vous-même sur les risques liés au bruit ?**

Accompagnement visant à :

1. **Comprendre les impacts du bruit sur l'audition et la santé**
2. **Connaître les moyens de prévention existants**

**Parler bruit, c'est aussi :**

- Connaître le cadre réglementaire concernant le bruit en entreprise
- Comprendre la différence entre le son et le bruit
- Identifier les effets du bruit sur la santé
- Repérer les moyens de prévention et savoir (se) protéger du bruit

## Public concerné

- **TPE ou PME** (- de 50 salariés)
- **Employeurs ou Responsables** dont le secteur d'activité est bruyant
- **Salariés amenés à travailler dans une ambiance bruyante**

**Ne manquez pas l'opportunité d'échanger utilement avec d'autres entreprises et nos Experts santé-travail !**

Des propositions en  
**WEBINAIRE également !**  
Rendez-vous page 20

## Modalités

- **Sessions en collectif**
- **En après-midi de 14h à 15h30**

## Lieu

- **Différents centres AMI Santé au Travail**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site **[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr)** ou en flashant ce **QR-code >>>**

Notre Référente BRUIT ou l'un des animateurs de cette action reviendra vers vous dans les meilleurs délais.





## Objectifs

### Conduites addictives en entreprise : comprendre, prévenir et agir !

Nous pouvons vous accompagner sur ce thème si difficile à bien appréhender !

>> Tout en faisant le lien avec le cadre législatif :

1. Apporter un éclairage sur ce qu'est une conduite addictive et sur ses conséquences
2. Aider au repérage
3. Conseiller sur la conduite à tenir

## Public concerné

- Employeurs ou leurs représentants
- Managers

## Modalités

- Sessions en collectif
- Durée : 2h30  
matinée ou après-midi

## Lieu

- Différents centres  
AMI Santé au Travail

**Des sessions EN PRESENTIEL pour vous accompagner en proximité :  
Faites-nous part de votre intérêt pour y participer !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
**[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr)** ou en flashant ce **QR-code >>>**

Notre Référente **ADDICTIONS** ou l'un des animateurs de cette  
action reviendra vers vous dans les meilleurs délais.





## Objectifs

Sauf circonstances exceptionnelles (*cf. contexte sanitaire en 2020*), nous organisons **chaque année** depuis 2017 **une grande journée de sensibilisation au risque routier professionnel**.

Des ateliers pratiques & participatifs, diverses présentations et des échanges avec différents spécialistes et partenaires sont à chaque fois proposés aux salariés des entreprises du territoire inscrits pour l'occasion.

En tant qu'employeurs, inscrire certains membres de votre personnel à cette action permettra de leur faire prendre conscience des dangers de la route et d'appréhender les règles de bonne conduite lors de leurs déplacements professionnels.

## Public concerné

- **Chefs d'entreprises et/ou Salariés amenés à conduire un véhicule utilitaire, un véhicule commercial ou son véhicule personnel dans le cadre de son travail**  
(à l'exception des chauffeurs PL qui disposent déjà d'une formation continue dans le cadre de l'exercice de leur profession)

Des propositions en  
**WEBINAIRE** également !  
Rendez-vous page 20

## Modalités

- ½ journée en collectif
- **Matin ou après-midi**

## Lieu

- **Lieu différent chaque année**

**Votre entreprise est intéressée par la prochaine action de prévention ?  
Faites-nous part de votre intérêt pour y participer !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce **QR-code >>>**

**Notre Référente RISQUE ROUTIER** ou l'un des animateurs de cette action reviendra vers vous dans les meilleurs délais.





**Vous souhaitez en savoir plus et avoir des outils sur les bénéfices de l'activité physique régulière en milieu professionnel ?**

**Rejoignez-nous dans cette initiative pour créer un environnement de travail plus sain, plus dynamique et plus productif !**

## Objectifs principaux

- Comprendre les bienfaits de l'activité physique sur la santé
- Etre conseillé(e) dans la construction et la mise en œuvre d'un projet d'entreprise

### Parler de l'activité physique, c'est aussi :

- Connaître le cadre réglementaire concernant l'activité physique en entreprise
- Définir l'activité physique et sportive en milieu professionnel
- Comprendre les effets de la sédentarité et ses enjeux
- Mettre à disposition des outils et promouvoir l'activité physique au sein de son entreprise

## Public concerné

Toute personne qui s'interroge ou qui a pour projet de mettre en place une action « activité physique et sportive en entreprise » :

- Dirigeant
- Fonction d'encadrement (RH, RQVCT, etc.)
- Membre(s) du CSE

## Modalités

### • Sessions en collectif

Sessions participatives avec des exemples simples et variés & des cas pratiques !

- **Durée : 1h30**  
**matinée ou après-midi**

## Lieu

- Différents centres  
**AMI Santé au Travail**

**Investir dans la santé de vos collaborateurs,  
c'est investir dans le succès à long terme de votre entreprise !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
**[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr)** ou en flashant ce **QR-code >>>**

**Notre Référent ou l'un des animateurs de cette action reviendra  
vers vous dans les meilleurs délais.**



Vous souhaitez une **ressource clé** pour faire vivre la démarche de prévention des risques professionnels au sein de votre entreprise ?

**Avez-vous pensé à désigner votre Salarié Compétent en Santé et Sécurité au Travail ?**

## Objectifs principaux

- Assister l'employeur dans la mise en place de la politique Santé & Sécurité de l'entreprise
- Connaître les postes de travail de l'entreprise et les risques associés
- Détecter et alerter en cas de situations dangereuses

## Public concerné

### Entreprises auxquelles s'adresse cette formation :

- **Toute entreprise** désireuse de former un Salarié Compétent en Santé et Sécurité au Travail
- **En priorité**, les entreprises n'ayant pas de service Hygiène Sécurité & Environnement (HSE)

### Salariés auxquels s'adresse cette formation :

Salariés volontaires et motivés acceptant de participer activement aux études de cas et modules proposés. En effet, la réussite de cette formation est conditionnée à l'implication continue du salarié et au fort soutien de son employeur.



## Modalités

- **2 demi-journées en collectif espacées de 12 à 18 mois**

- **Programme intersessions :**

Entre les deux demi-journées, le salarié est invité à réaliser des cas pratiques au sein de son entreprise et à suivre différents modules de sensibilisation pour élargir ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels.

## Lieu

- **Différents centres AMI Santé au Travail**

**Votre entreprise est intéressée par la prochaine action de prévention ?  
Faites-nous part de votre intérêt !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site [www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce **QR-code >>>**

Notre Référent ou l'un des animateurs de cette action reviendra vers vous dans les meilleurs délais.



## Prévenir l'usure professionnelle et maintenir les salariés en emploi : En tant qu'employeur, quel est mon rôle ?

Nous sommes acteurs du maintien en emploi  
à vos côtés pour vous accompagner !



### Objectifs principaux

- Comprendre tous les enjeux de la prévention de l'usure professionnelle
- Identifier l'ensemble des partenaires et acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle
- Connaître les outils permettant le maintien en emploi et savoir à quel moment les utiliser

La PDP consiste à anticiper le plus précocement possible la perte d'une activité professionnelle. Notre action de sensibilisation vous propose une approche collective pour permettre d'améliorer les conditions de travail et prévenir de l'usure professionnelle.

### Public concerné

- Employeurs
- Représentants des employeurs (RH, HSE, ...)
- Managers
- Instances représentatives du personnel

### Modalités

- Sessions en collectif

Mise en application pratique des connaissances apportées au travers d'un jeu interactif retraçant bien le parcours professionnel d'un salarié soumis à un risque de désinsertion professionnelle

- Durée : 2h30  
matinée ou après-midi

### Lieu

- Différents centres  
AMI Santé au Travail

A l'issue de cette sensibilisation,  
nous délivrons aux participants un « KIT PDP » ...

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce **QR-code >>>**

Notre Référent ou l'un des animateurs de cette action reviendra  
vers vous dans les meilleurs délais.





**Prendre soin de soi, de son équipe  
et de ses collègues : pour une  
prévention efficace en entreprise !**

**Quelles obligations pour l'employeur  
et quels enjeux pour l'entreprise ?**

## Objectifs principaux

- Disposer d'outils pour prendre soin de soi
- Développer ses ressources pour faire face aux événements impactants
- Partager de bonnes pratiques entre Managers
- Impulser une culture positive dans l'organisation de l'entreprise
- Accompagner un collaborateur en souffrance

✓ *Cette action de sensibilisation peut être complémentaire à celles portant sur l'activité physique & sportive, sur le sommeil et sur la nutrition.*

## Public concerné

**Cette action de sensibilisation s'adresse à toute personne souhaitant en parler !**

- Chefs d'entreprise
- Managers
- Référents CSE
- Salariés

Des propositions en  
**WEBINAIRE également !**  
Rendez-vous page 20

## Modalités

- **Sessions en collectif**  
Sessions participatives avec des exemples simples et variés & des cas pratiques !
- **En matinée de 9h à 11h30**

## Lieu

- **Différents centres  
AMI Santé au Travail**

**La santé mentale est un pilier de la démarche QVCT  
et nous pouvons vous accompagner !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
**[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr)** ou en flashant ce QR-code >>>

**Notre Référent ou l'un des animateurs de cette action reviendra  
vers vous dans les meilleurs délais.**





**Qualité du sommeil & santé :  
nous sommes tous concernés,  
y compris au sein des entreprises !**

**>> Des répercussions sur la santé physique et mentale  
>> Des effets négatifs sur la vie professionnelle**

## Objectifs principaux

- Repérer les troubles du sommeil et identifier les besoins
- Connaître les impacts d'un sommeil de mauvaise qualité
- Comprendre l'impact sur la santé du travail en horaires atypiques
- Que peut proposer l'employeur ? Que peut faire le travailleur ?  
>> Partage de bonnes pratiques

*Cette action de sensibilisation peut être complémentaire à celles portant sur la santé mentale, sur l'activité physique & sportive et sur la nutrition.*

## Public concerné

**Cette action de sensibilisation s'adresse à toute personne souhaitant en parler !**

- Chefs d'entreprise
- Managers
- Représentants du personnel
- Et globalement, tous les salariés



Des propositions en  
**WEBINAIRE également !**  
Rendez-vous page 20

## Modalités

- **Sessions en collectif**  
Sessions participatives avec des exemples simples et variés & des cas pratiques !
- **Durée : 2h30 environ**  
**Matinée ou après-midi**

## Lieu

- **Différents centres**  
**AMI Santé au Travail**

**Impulsez une culture de prévention dans l'organisation de l'entreprise !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce **QR-code >>>**

**Notre Référent ou l'un des animateurs de cette action reviendra  
vers vous dans les meilleurs délais.**



**Les habitudes alimentaires impactent-elles  
la performance au travail ?**

**L'activité professionnelle peut-elle impacter  
nos habitudes alimentaires ?**



## L'importance d'une nutrition équilibrée pour la santé globale

### Objectifs principaux

- Identifier et mettre en place des pistes d'actions :
- Sensibiliser aux intérêts et bénéfices de la nutrition
- Faciliter le développement des bonnes pratiques
- Organiser des actions de promotion de la nutrition
- Connaître les outils pour vous accompagner dans votre démarche

✓ *Cette action de sensibilisation peut être complémentaire à celles portant sur la santé mentale, sur l'activité physique & sportive et sur le sommeil.*

### Public concerné

**Cette action de sensibilisation s'adresse à toute personne souhaitant en parler !**

- Chefs d'entreprise
- Managers
- Représentants du personnel
- Et globalement, tous les salariés

### Modalités

- **Sessions en collectif**

Sessions participatives avec des exemples simples et variés & des cas pratiques !

- **Durée : 2h00 environ**  
**Matinée ou après-midi**

### Lieu

- **Différents centres**  
**AMI Santé au Travail**

**Trouvons ensemble des clefs pour une ALIMENTATION SAINE,  
simple et adaptée à différents rythmes professionnels !**

**DATES & INSCRIPTIONS** depuis la page dédiée de notre site  
**[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr)** ou en flashant ce **QR-code >>>**

**Notre Référent ou l'un des animateurs de cette action reviendra  
vers vous dans les meilleurs délais.**





## Objectifs

### Prendre soin de soi pour prendre soin des autres !

Permettre aux salariés des Services d'Aide à la Personne :

- d'acquérir des connaissances sur les risques professionnels liés à leur métier, et les moyens de prévention ;
- d'acquérir des compétences pour prévenir certains risques professionnels ;
- de découvrir des pratiques existantes dans d'autres entreprises du même secteur d'activité.

Cet Accueil Collectif de Prévention (ACP) s'adresse à une population partageant des caractéristiques communes de santé, de sécurité, de pénibilité :

- Risque physique (lié aux postures de travail et à la manutention)
- Risque chimique (lié à l'utilisation de produits ménagers)

## Public concerné

- **Salariés du secteur des Services d'Aide à la Personne (SAP)** intervenant au domicile des bénéficiaires pour des activités d'assistance (entretien du domicile, hygiène et accompagnement des personnes)

## Modalités

- Sessions en collectif
- En après-midi de 13h45 à 16h

## Lieu

- Différents centres AMI Santé au Travail

**De nombreuses sessions EN PRESENTIEL  
dispensées sur plusieurs de nos centres de proximité !**

**DATES à retrouver dans notre CALENDRIER ANNUEL sur  
[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce QR-code >>>**

**N.B. pour les inscriptions : les contacts sont à l'initiative de votre  
équipe Santé-Travail de proximité.**





## Une approche différente de la formation et du conseil !

### Un mode de sensibilisation interactif et sécurisant !

- ✓ Des informations pratiques et simples
- ✓ Différents thèmes de prévention en visio-conférence ou en replay\* au besoin



La santé mentale : un défi majeur pour tous, y compris au sein des entreprises (durée 1h30)



Le sommeil : les effets sur la santé & le travail (durée 2h00 environ)



- Nouveautés réglementaires sur le DUERP : 30 minutes pour faire le point ! \*
- Aide méthodologique pour l'élaboration de votre DUERP (durée 1h30)



Sensibilisation aux Risques PsychoSociaux, leurs facteurs et leurs impacts (durée 45min)



Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles au Travail (durée 45min)



- Mieux connaître les Produits Chimiques pour mieux protéger les salariés (durée 2h00 environ) \*
- Evaluer le Risque Chimique dans l'entreprise : pas si compliqué ! (durée 2h00 environ)



Travail Hybride ou Télétravail à 100 % : modules courts (+/-20 min) sur l'une des 4 thématiques : \*

-- RPS -- Sédentarité-Nutrition -- Réglementation -- Ergonomie --



- Le Bruit : la réglementation et les moyens de prévention (durée 45min)
- Le Bruit : les effets sur la santé et les moyens de prévention (durée 45min)



Le Risque routier professionnel : conseils de prévention sur différentes thématiques (durée 1h00)

**Nos équipes ont à cœur de répondre à vos questions afin de vous aider et vous "outiller" au mieux.**

**DATES, INSCRIPTIONS ou REPLAYS :**  
**[www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce QR-code >>>**

**N.B. : les liens pour les inscriptions sont régulièrement actualisés.  
N'hésitez-pas à consulter cette page.**





**12** modules de sensibilisation  
aux risques professionnels ▶

## Le E-learning : un dispositif destiné à faciliter les obligations des employeurs en matière de formation santé-sécurité

### Des modules de formation et sensibilisation :

- ✓ courts (+/- 15min)
- ✓ rythmés
- ✓ en accès libre sur internet



### Des quiz permettant à chaque salarié depuis son compte (préalablement créé) de :

- ✓ tester ses connaissances
- ✓ obtenir son attestation de formation

Un premier niveau d'information-formation pour tous qui pourra être complété grâce à l'appui expert de votre équipe santé-travail de proximité



Afin de promouvoir ces modules de sensibilisation auprès des salariés, affichez notre **POSTER** disponible depuis notre site internet !

Téléchargez notre plaquette de présentation !

Plus d'informations depuis la page dédiée de notre site [www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr) ou en flashant ce QR-code >>>



## Qui sommes-nous ?

>>> Une Association d'employeurs Loi 1901 dont :

- Les orientations sont proposées par le **Conseil d'administration composé paritairement**, le Président étant un employeur et le Vice-président un salarié suivi
- Les décisions sont entérinées annuellement en **Assemblée générale** des adhérents
- La surveillance est assurée par une **Commission de contrôle** présidée par un représentant des salariés suivis et par un **Commissaire aux comptes**
- Les représentants au CA et à la Commission sont :
  - désignés par les organisations syndicales d'employeurs et de salariés
  - issus des entreprises adhérentes
- La gestion courante est placée sous la responsabilité d'une **Direction générale**

## Quelles sont nos missions ?

Conformément à l'article [Article L4622-2 du Code du travail](#) entré en vigueur le 31 mars 2022, en application de la **Loi 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail** :

*« Les services de prévention et de santé au travail ont pour mission principale d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. Ils contribuent à la réalisation d'objectifs de santé publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé du travailleur compatible avec son maintien en emploi [...]. »*



Pour en savoir plus sur cette Loi du 2 août 2021 :

- Visionnez **l'animation en lien sur l'image ci-dessus** ou flashez **le QR-code ci-contre >>**
- Consultez également les actualités depuis notre site public [www.ami-sante.fr](http://www.ami-sante.fr)

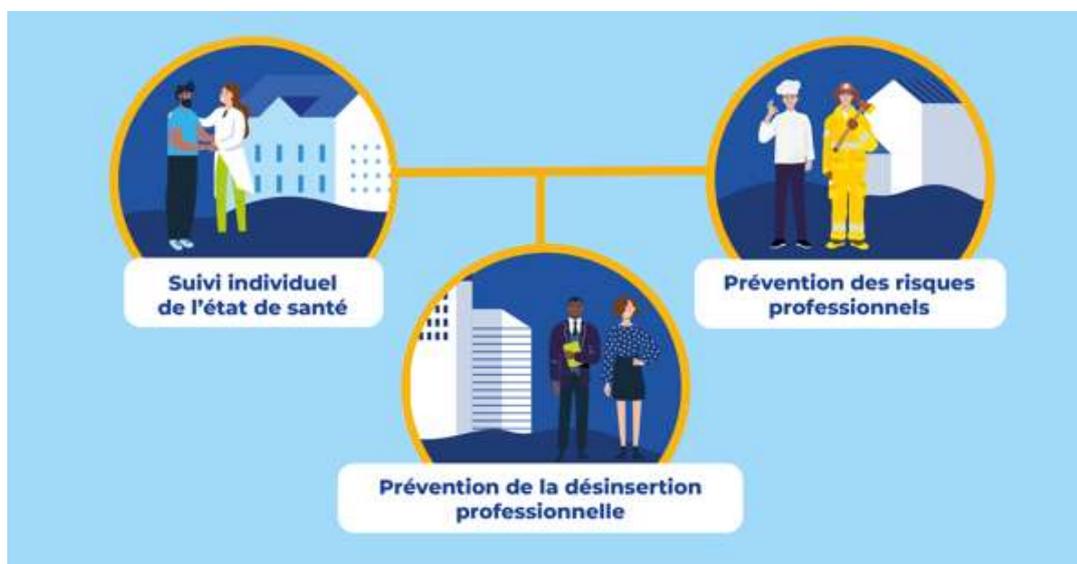


## En synthèse, la Loi du 2 août 2021 :

- **renforce la dimension prévention & maintien en emploi**
- **inscrit davantage les actions du SPSTI dans le cadre de la santé publique**

La Loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail a prévu que les entreprises et leurs salariés bénéficient d'un ensemble commun de prestations de la part des SPSTI sur l'ensemble du territoire national. Cela représente la contrepartie de l'adhésion et c'est donc inclus dans la cotisation annuelle !

## C'est ce que l'on appelle >> l'offre-socle de services :



## Quels sont les publics bénéficiaires ?

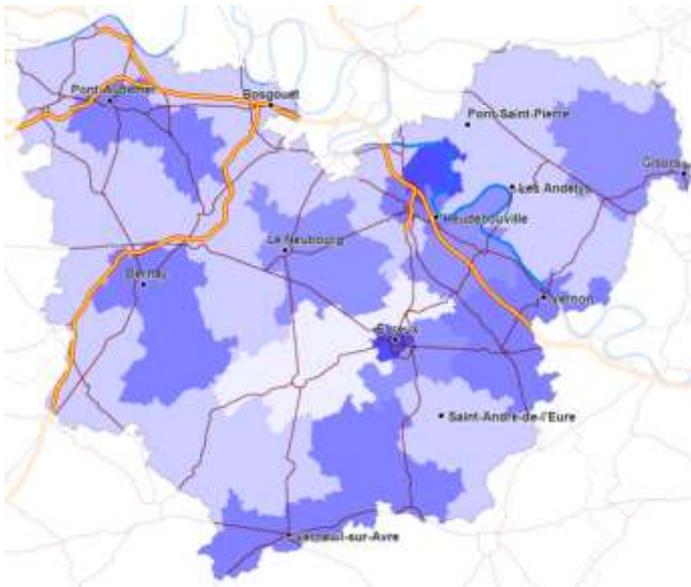
- **A titre obligatoire :** les salariés des entreprises adhérentes
- **A titre facultatif :**
  - Les chefs des entreprises adhérentes non salariés
  - Les travailleurs indépendants dans le cadre d'une affiliation pour une offre de services spécifique

## De nouveaux services :

- ✚ Depuis septembre 2022, l'adhésion à l'**OBSERVATOIRE AMAROK** apporte une première réponse aux enjeux de la **santé des dirigeants (TNS)**
- ✚ A l'avenir, une **offre complémentaire** sera proposée aux adhérents qui le souhaiteront (*offre tarifée*)

## Implantation géographique :

- ✓ **12 centres de proximité** sur le département



- **120 professionnels au service de :**
  - 7 500 adhérents
  - dont 90% < 20 salariés
  - 95 000 travailleurs à prendre en charge
- Des **équipes santé-travail dédiées**

- Des équipes santé-travail pilotées par des Médecins :



En appui des cellules locales,  
une cellule centrale « PDP »  
Prévention de la Désinsertion Professionnelle :

[cellulepdp@ami-sante.fr](mailto:cellulepdp@ami-sante.fr)

- Des ressources transverses internes :

- Conseillers en prévention des risques professionnels
- Ergonome
- Psychologues du travail
- Toxicologue
- + Fonctions de Coordinateurs métiers

- Des ressources externes mobilisables par les équipes internes au bénéfice des travailleurs suivis :

- Réseau de Psychologues conventionnés
- CAP Emploi
- Service social CARSAT

## Pour en savoir encore davantage :

- ✓ Le site de notre Fédération PRESANSE : <https://www.presanse.fr>
- ✓ Notre site public : <https://www.ami-sante.fr/>
- ✓ L'Espace privatif en ligne à disposition des entreprises : <https://pst-amisst.medtra.fr/accueil.html>
- ✓ Une courte animation pour comprendre l'évolution progressive de nos missions :  
>>> **Flashez ce QR-code** >>>



L'ambition de votre Service de Prévention et de Santé au Travail est de vous aider à développer une culture de prévention au sein de votre entreprise.

**Alors sollicitez-nous sans hésiter !**



### Nous contacter :

**Siège social AMI Santé au Travail**

1090 Rue Jacquard – CS 63526 – 27035 EVREUX CEDEX

Tél : 02 32 28 70 30 // Fax : 02 32 28 61 58

[contact@ami-sante.fr](mailto:contact@ami-sante.fr)

